
Stratégie de mobilisation des ressources

Cadre Programmatique pour la Résilience Nord-Est

Le Cadre Programmatique pour la résilience Nord-Est est une contribution à la mise en œuvre de la Phase 2 du Programme Social du Gouvernement (PSGouv2 2022-2024), en particulier, son axe 1 qui vise à « lutter contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord », afin d'aider la Côte d'Ivoire à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il est tiré du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2021-2025), et fait suite à une décision du Comité Directeur Conjoint du CCDD tenu en juin 2021¹. Le programme est constitué d'interventions multisectorielles pour renforcer la résilience des systèmes, des communautés et des individus face aux chocs dans les régions du Bounkani et du Tchologo.

1. Objectifs

La stratégie de mobilisation des ressources du Cadre programmatique pour la Résilience Nord-Est vise à mobiliser conjointement les financements nécessaires à sa mise en œuvre.

2. Cibles

2.1 Les donateurs déjà partenaires

Les liens avec les partenaires techniques et financiers déjà engagés dans le financement du cadre programmatique Nord-Est seront consolidés.

Il s'agit du Fonds pour la Consolidation de la paix des Nations Unies (PBF), des Pays-Bas, de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, du Canada, de la Suisse, et de la République de Corée.

2.2 Les financements existant reprogrammables

Les ressources déjà disponibles au niveau des entités du Système des Nations Unies et qui peuvent être réorientées vers les régions du Nord-Est le seront.

2.3 Fenêtres d'aide humanitaire

Le cadre programmatique pour la résilience Nord-Est utilise l'approche nexus Paix-Développement-Humanitaire. Il permet d'acheminer une aide humanitaire aux populations réfugiées ainsi qu'aux communautés d'accueil des réfugiées, à travers un ciblage dit « laser » se concentrant sur une aide d'urgence autour des sites et populations immédiatement concernées par l'afflux de réfugiés en provenance du Burkina Faso. Il s'agit du Fonds Central d'Intervention pour les urgences humanitaires (CERF géré par l'OCHA), des financements ECHO (Union européenne), du Fonds d'affectation spéciale d'urgence (Emergency Fund) du Gouvernement Américain, des Fonds de la Banque Mondiale pour les situations d'au moins 20,000 réfugiés, et des ressources mobilisées à travers un éventuel appel humanitaire sous-régional pour les pays côtiers.

2.4 Nouveaux partenaires au développement :

¹ **Décision # 5 du CDC** : Le Comité Directeur Conjoint prend note des recommandations du système des Nations Unies pour le développement (SNUD) pour accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les régions du Bounkani et de Tchologo et demande au SNUD d'initier et de coordonner la formulation d'un programme couvrant ces 2 régions et de proposer un mécanisme institutionnel et des modalités de financement pour sa mise en œuvre.

Les partenaires qui cherchent à mettre en place de nouveaux appuis de prévention pour faire face à l'avancée de la menace en provenance du Sahel, comme le Japon, la Norvège, le Danemark, etc.

2.5 Le secteur privé

Il s'agira de mener des activités de plaidoyer pour encourager les investissements dans le développement économique et social des régions et communautés ciblées, ainsi que promouvoir des « business practices » qui puissent contribuer à renforcer la résilience des zones ciblées.

3. Modalités de financement

.

3.1 Contributions directes aux entités du SNUD participantes

Chaque agence des Nations Unies participant au cadre programmatique Nord-Est peut mobiliser et recevoir directement des ressources pour mettre en œuvre les activités du cadre tout en maximisant les synergies et la coordination avec l'action des autres agences.

4.2 3.2 Fonds Fiduciaire pour la résilience du Nord-Est de la Cote d'Ivoire

Un Fonds fiduciaire pour la résilience du Nord-Est de la Cote d'Ivoire permettra de centraliser les ressources provenant des différentes sources de financement. Ce Fonds Fiduciaire permettra également de renforcer la coordination, la synergie et la cohérence des interventions. L'objectif de mobilisation de ressources visé par ce Fonds Fiduciaire est de 80 millions de dollars américains.

La mise en place du Fonds Fiduciaire nécessitera des rencontres bilatérales et tables rondes d'échanges avec les partenaires pour discuter des modalités de mise en place.

4. Rapportage et communication

Un mécanisme de reportage et de communication sera mis en place pour partager les besoins de financement, informer des réalisations, renforcer la collaboration et la coopération, valoriser les contributions des partenaires et d'assurer l'efficacité dans la mise en œuvre des activités.